

40 ans après la loi IVG: L'avortement, un droit, mon choix, notre liberté



13 - 17
janvier
2015

Semaine d'initiatives organisée par la
Plateforme Droits des Femmes de l'Isère



Contact: 04 76 87 89 24
www.isere.planning-familial.org



Fêtons les 40 ans de l'avortement sûr et légal en France!

Le 17 janvier 1975, était votée la loi IVG qui, en dépénalisant l'avortement, autorisait enfin les femmes à avorter dans des conditions sûres et légales mais à leurs frais. En 40 ans, ce droit a peu à peu évolué sous la pression sociale (remboursement partiel par la sécurité sociale, allongement du délai pour l'IVG, etc), renforçant ainsi le droit des femmes à disposer de leur corps.

Pourtant, l'accès à ce droit en France est régulièrement entravé (fermeture de centres IVG, non application de la loi par certains établissements hospitaliers, présence très visible des anti-IVG, etc) et sa généralisation dans le monde est loin d'être acquise. Des tentatives de reculs récents en Espagne et la montée des idées réactionnaires en France et en Europe montrent l'importance de se mobiliser afin de défendre ce droit pour toutes dans l'Union Européenne et partout dans le monde.

La Plateforme Droits des Femmes* vous invite à plusieurs événements pour en parler:

01.01.2015 Emission radio sur Radio Grésivaudan

Intitulé de l'émission: Un enfant, si je veux, quand je veux **Fréquence:** 87,8 et 92,4 mhz
Horaire: 18h-19h (téléchargeable pendant 2 mois / rediffusion le 5/02 à 18h)

13.01.2015 Conférence de presse

Lieu: Planning Familial de l'Isère, 30 boulevard Gambetta à Grenoble **Horaire:** 10h30

15.01.2015 Projection-débat autour du film 'Obvious Child'

Lieu: Cinéma Pathé Chavant à Grenoble **Horaire:** 20h **Durée:** 1h23 **Tarif:** 7,50€
Synopsis: Donna rencontre Max, un garçon charmant et prévenant. Ils passent une folle nuit ensemble. Peu de temps plus tard, Donna s'aperçoit qu'elle est enceinte. Elle ne compte pas garder le bébé. Comment annoncer la nouvelle à Max? à sa meilleure amie? vers qui se tourner pour se sentir accompagné? (Sortie en septembre 2014) **A partir de 16 ans**



17.01.2015 Déambulation dans les rues de Grenoble

Heure de départ: 14h **Heure d'arrivée:** 15h30
Parcours: de l'Hôpital Couple-Enfant du CHU de La Tronche à l'Office du Tourisme de Grenoble

17.01.2015 Table-ronde : la Loi sur l'IVG en France, quel bilan 40 ans après ?

Point sur l'application de la loi : obstacles, points de satisfaction, marges de manœuvres et recommandations en vue d'une modernisation de la loi...en compagnie de professionnels départementaux, d'associations accompagnantes, d'usagères **Horaire:** 15h30-17h30 **Gratuit**
Lieu: Amphithéâtre de la Maison du tourisme de Grenoble, 14 rue de la République.

*La Plateforme Droits des Femmes se compose d'associations, de partis politiques, de syndicats et de militant-e-s qui se reconnaissent dans les valeurs féministes. Elle agit pour l'égalité réelle entre les femmes et les hommes. Elle revendique le libre accès à la contraception et à l'avortement, la réouverture des centres IVG fermés, l'égalité dans le monde du travail, la revalorisation des salaires des femmes, la lutte contre les violences sexistes, une éducation non-genrée, la lutte contre toutes les discriminations (sexisme, homo/lesbophobie, transphobie, racisme, etc), le partage des tâches ménagères...

Contact ☎
04 76 87 89 24
pour toutes
questions